

« En cas de difficultés, le consommateur a la possibilité de rechercher une solution amiable auprès de Cora, puis s'il n'a pas eu satisfaction, de s'adresser au service de médiation de la Fédération du Commerce et de la Distribution sur www.mediateur.fcd.fr ou à l'adresse Médiateur FCD – 12 rue Euler – 75008 Paris ».